

CHAPITRE I

UNE CAPITALE PROVINCIALE

Visitant Bordeaux en 1787, à la veille de la Révolution, Arthur Young note la prospérité de la ville : « Quoique j'aie pu entendre dire et lire sur le commerce, la richesse et la magnificence de cette cité, ils dépassent grandement mon attente. Paris ne répondit nullement à mon attente, comme on ne saurait la comparer avec Londres ; mais nous ne devons pas nommer Liverpool pour la comparer avec Bordeaux¹. » L'agronome anglais exprime ainsi le résultat des transformations qui, entre 1715 et 1789, ont fait de Bordeaux une cité florissante dont témoignent encore les monuments publics et les hôtels particuliers alors construits.

Une capitale provinciale

À l'aube du XVIII^e siècle, Bordeaux est le siège d'institutions dont le ressort dépasse les limites de la cité pour étendre son influence sur la province avoisinante² : une métropole ecclésiastique, un parlement, un gouvernement militaire, une intendance et une université. Deux organismes nouveaux, la Chambre de commerce, créée en 1705, et l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, fondée en 1712, vont concourir au réveil économique et intellectuel de la ville et de sa région, faisant de Bordeaux une capitale provinciale, centre d'une intense activité

1. Louis Desgraves, *Voyageurs à Bordeaux du XVII^e siècle à 1914*, Bordeaux, 1991, p. 56.
2. Pour ce qui suit, voir : *Bordeaux au XVIII^e siècle*, sous la direction de F.-G. Pariset, Bordeaux, 1968, p. 9-61.

politique, économique, religieuse et intellectuelle. Malgré les conflits opposant ces institutions les unes aux autres, en dépit des réticences dont elles font preuve pour se réformer, malgré le particularisme provincial et le patriotisme local, c'est de Bordeaux que l'impulsion est donnée à toutes les affaires de la province, c'est à Bordeaux que sont recherchées les solutions aux grands problèmes de l'époque. Les rapports avec le pouvoir central, caractérisés jusqu'à la mort de Louis XIV par une méfiance réciproque liée aux sursauts de la ville au moment de la Fronde et de la révolte de 1675, se situent, peu à peu, dans un climat moins tendu et plus confiant, grâce à l'action des gouverneurs et surtout des intendants. Les idées nouvelles du « siècle des Lumières » n'ont pas été étrangères à cette évolution des mentalités, du moins dans une certaine classe de la société, les hommes de loi gravitant autour du Parlement, et une partie de la bourgeoisie commerçante, tandis que le peuple, dans sa grande majorité, demeure attaché, en particulier dans le domaine religieux, à ses traditions.

Un gouverneur fastueux, le maréchal de Richelieu

Louis-François-Armand du Plessis, duc de Richelieu, maréchal de France, gouverneur de la Guyenne de 1758 à la veille de la Révolution, avait gagné les batailles de Fontenoy (1745) et de Port-Mahon (1756). Le faste inhabituel qui accompagna son entrée à Bordeaux, au moment où il prit possession de son gouvernement, visait, en s'assurant les faveurs des corps constitués et du public, à jeter les bases d'une politique de grandeur et de prestige¹. Sa vie privée offre à Bordeaux un peu édifiant spectacle, aggravé d'une absence complète de sens moral. Dans son hôtel du gouvernement, rue Vital-Carles, les jeux de hasard étaient tous pratiqués, en particulier la « masse aux dés » sévèrement proscrite par le Parlement.

À côté de cette fournaise où se consumaient tant d'or et d'argent, restait obstinément fermé un petit salon, la Cabane de Philémon, retraite paisible, délicieuse et fraîche, réservée à une société de philosophes épicuriens dont le maître de maison fai-

sait volontiers sa compagnie. La fille d'une de ses anciennes maîtresses, M^{me} Capon, femme d'un consul de Montauban, tenait la maison du Gouverneur, le « sérail », et présidait, aux côtés de Richelieu, à des soupers où étaient invitées des femmes représentant toutes les variétés du demi-monde bordelais. Malgré sa vie dissolue et ses puériles exigences pour la stricte observation des lois de l'étiquette, Richelieu sut faire prévaloir avec autorité le principe de l'autorité royale. Il ne joua cependant qu'un rôle politique effacé, déplut aux intendants, entra en conflit avec le Parlement ; son mérite essentiel demeure l'action qu'il mena en faveur de la construction du Grand Théâtre et pour imposer aux jurats son architecte, Victor Louis.

De grands administrateurs : les intendants

Face à un gouverneur souvent absent de Bordeaux et dont les pouvoirs vont en s'amenuisant jusqu'à se réduire à un rôle purement honorifique, l'action du commissaire départi, représentant du pouvoir royal, s'étend à l'ensemble des activités administratives, répondant ainsi pleinement à son titre d'intendant de police, justice et finances. Maître effectif de la province, l'intendant exerce son activité dans le ressort de la généralité de Guyenne englobant les actuels départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et de l'arrondissement de Condom dans le Gers ; par ses bureaux et ses subdélégués, il donne l'impulsion à l'administration.

Entre 1715 et 1789, les intendants placés à la tête de la Généralité de Guyenne furent des administrateurs de valeur ; leur réussite s'explique, en partie, par la longue durée de leur mission : Boucher est demeuré à Bordeaux vingt-trois ans (1720-1743), Tourny, quatorze ans (1743-1757), Boutin, dix ans (1760-1770), Dupré de Saint-Maur, neuf ans (1776-1785). À la continuité dans l'action s'ajoutait une solide formation administrative. La Généralité de Guyenne était considérée comme une des grandes intendances du royaume ; la plupart des commissaires départis avaient, auparavant, fait leurs preuves dans l'administration de généralités moins importantes : Boucher avait dirigé l'intendance d'Auvergne de 1717 à 1720, Tourny celle de Limoges de 1730 à 1743. La plupart des intendants

1. P. d'Estrée, *Le Maréchal de Richelieu (1696-1788)*, Paris, 1917, p. 349.

appartiennent à la noblesse de robe et, par leurs alliances familiales, se trouvent en relation avec des personnalités de la haute administration.

Claude Boucher

Né à Paris le 22 septembre 1673, Claude Boucher était issu d'une famille de petite noblesse parisienne; son grand-père et son père avaient fait carrière à la Cour des Aides de Paris. Par son mariage, en 1701, avec Anne Petit de Passy, Boucher devint le beau-frère de Claude Le Blanc qui, en 1718, fut nommé secrétaire d'État à la guerre. Au mois de janvier 1717, Le Blanc, alors très en cour auprès du duc d'Orléans, obtint l'intendance d'Auvergne pour son beau-frère et son transfert à celle de Bordeaux en 1720.

Doué d'un caractère autoritaire, Boucher n'était pas dépourvu de courage, ainsi il n'hésita pas à s'opposer à Montesquieu, lorsque celui-ci, malgré un arrêt du Conseil de 1725, voulut faire planter des vignes. Le ressentiment de Montesquieu explique son sévère jugement: « Je disais de l'intendant Boucher: je veux bien que l'on donne la toute-puissance aux intendants; mais, si l'on en fait des dieux, il faut au moins les choisir parmi les hommes, non parmi les bêtes¹. » Prompt à prendre des initiatives, Boucher donne de sa personne, se rend sur place, explique l'esprit des règlements, fournit des instructions précises. Il sait, aussi, faire preuve d'esprit de conciliation. Quand il parvient, en 1732, à apaiser une querelle survenue entre les Jurats et la Cour des Aides, le ministre le félicite de sa réussite: « Cette voie, lui écrit-il, est toujours la plus convenable et vous êtes louable de vous attacher à éviter les incidents qui peuvent, en causant des divisions, nuire au bien du service². » Pragmatique, il applique avec une prudence parfois excessive les instructions ministérielles. Son grand mérite, on le verra, est d'avoir entrepris la transformation de la cité médiévale en une ville moderne, en créant la place Royale et en commençant la façade de maisons uniformes sur les quais.

1. Montesquieu, *Pensées*, 1872.

2. Louis Desgraves, « L'intendant Claude Boucher (1720-1743) », dans *Revue historique de Bordeaux*, 1952, p. 19-36; réimprimé, dans *L'Aquitaine aux XVI^e-XVIII^e siècles. Institutions et culture*, Bordeaux, 1992, p. 65-85.

Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny

Le temps n'a pas effacé le souvenir laissé à Bordeaux, dans la mémoire des hommes et dans les monuments de la ville, par Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny¹. Au moment de son arrivée à Bordeaux, en 1743, Tourny, proche de la cinquantaine, est un homme mûr, doué d'une forte personnalité. La toile d'Al-lais, peinte en 1747, le montre avec un visage qui a perdu l'éclat de la jeunesse. Le trait dominant de son caractère semble sa forte volonté. Son besoin d'agir, son désir d'aboutir l'ont amené à multiplier un peu trop ses entreprises, sans tenir compte des limites de ses forces et de ses pouvoirs. Devenu l'homme de la province dont il avait la charge, il sait secouer, sans le dire, la tutelle de la Cour lorsqu'elle lui paraît s'opposer au bien public. Pénétré des pouvoirs que lui confère sa fonction d'intendant, il imprime à son administration un caractère personnel. Véritable monarque dans sa Généralité, il s'érige en chef suprême de l'administration, intervenant dès que la question du bien public est posée, dès qu'une initiative hardie est à prendre, dès qu'il se présente une juste cause à soutenir.

Son autorité, si forte tant que le pouvoir royal resta solide, ne tarda pas à être discutée lorsque celui-ci s'affaiblit après 1750, à la suite du réveil de l'opposition parlementaire, à l'occasion de la querelle du Jansénisme et de la création du second impôt du vingtième. La tendance qui portait les ministres et les Conseils du roi à restreindre la liberté d'action des intendants se combinant avec le manque de soutien que lui accordait le contrôleur général des finances, Machault, amena Tourny à résigner ses fonctions en 1757 sur un échec, tout en ayant obtenu la survivance de sa charge pour son fils, Claude-Louis, qu'il avait associé à son administration pendant les deux dernières années de son séjour à Bordeaux.

1. Michel Lhéritier, *L'Intendant Tourny (1695-1760)*, Paris, 1920.

Nicolas Dupré de Saint-Maur

Ami de Beaumarchais, protecteur du mathématicien Dupont des Jumeaux et du cartographe Belleyne, associé aux efforts de Charlevoix et de Brémontier, Nicolas Dupré de Saint-Maur était doué d'une intelligence pénétrante. Esprit très cultivé, il était convaincu de la nécessité de réformes radicales et ne pensait pas pouvoir les réaliser sans l'appui d'une partie, au moins, de l'opinion publique. Se faisant volontiers le protecteur des « Lumières », il tenait à honneur de bien recevoir l'aristocratie de la province, ouvrant largement son hôtel au public éclairé. La composition de sa bibliothèque le montre sensible aux courants du siècle : abonné à une gazette étrangère, il possède le *Diable boiteux*, les *Contes moraux* de Marmontel, l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, le *Contrat social* de Rousseau, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Membre de l'Académie de Bordeaux, à laquelle il fit de fréquentes communications, il obtint l'autorisation de fonder un Musée installé dans la salle de concert de son hôtel. Sous l'influence des Physiocrates, il s'intéressa à l'économie rurale, multipliant les efforts pour améliorer et accroître la production agricole et l'élevage. L'épizootie de 1770 et la disette de 1777 lui donnèrent l'occasion de lutter contre le paupérisme et de travailler au mieux-être des campagnes.

Dupré de Saint-Maur encouragea aussi l'industrie ; les journaux de tournée de François de Paule Latapie, inspecteur des manufactures, témoignent de ses préoccupations en ce domaine. Partisan de l'économiste Gournay, adversaire des règlements prohibitifs, persuadé que la « liberté est l'âme du commerce », Dupré de Saint-Maur estimait que l'un des moyens d'accroître les transactions et, partant, d'imprimer un vif essor aux affaires, consistait à améliorer l'état des chemins et à entretenir les voies navigables. Sa tentative de réforme des corvées illustre la faiblesse d'un gouvernement n'accordant plus à ses agents qu'un soutien limité et intermittent. L'opposition des privilégiés et du Parlement amena l'échec de la politique économique de Dupré de Saint-Maur dont on ne saurait oublier la largeur de vue en matière d'urbanisme.

Le Parlement de Bordeaux

De toutes les institutions dont le siège était fixé à Bordeaux, le Parlement était l'une des plus anciennes et des plus importantes par son rôle dans la vie judiciaire, mais aussi politique et intellectuelle de la cité et de la province sur lesquelles il étendait sa juridiction, son autorité et son rayonnement. Son ressort débordait le cadre de la Généralité, embrassant la Guyenne proprement dite, la Saintonge, le Limousin, le pays des Landes et le Labourd.

Héritiers d'une double tradition humaniste et politique illustrée au ^{xvi}^e siècle par Montaigne et Étienne de La Boétie, les magistrats bordelais, conscients de leurs prérogatives, mais aussi de leurs responsabilités, n'ont cessé, face à un pouvoir souvent hésitant et appliquant des réformes hâtivement préparées, d'exercer un droit de contrôle sur la législation, et, par leurs prises de position trop souvent conservatrices, contribué à la dégradation de la situation politique.

Par son recrutement, le Parlement représente bien les structures sociales de la ville et de la région. Si les mêmes familles y sont présentes sur de longues périodes, on observe, cependant, une certaine mobilité du personnel, grâce aux liens familiaux des magistrats avec les autres cours et avec les milieux du négoce. Le Parlement ne constitue donc pas un monde fermé, mais il est un monde étroit si l'on tient compte des conditions de fortune, de parenté et de noblesse exigées pour en faire partie. La cooptation et la vénalité des charges ouvraient la porte du Parlement à des candidats dont la culture juridique était parfois sommaire. L'office offrait un statut social et la d'un certain pouvoir, mais les revenus ne représentaient pas plus de 5 % d'intérêt du montant de l'acquisition d'une charge. La richesse des parlementaires résidait essentiellement dans la possession de propriétés foncières, eu égard à l'importance des grands domaines viticoles, du Médoc aux Graves du sud de Bordeaux, où se situait près de la moitié du vignoble parlementaire. Montesquieu exploitant ses propriétés de La Brède et de la rive droite de la Garonne constitue un modèle exemplaire de la propriété foncière. Cependant, les propriétés foncières n'étaient pas l'unique source des revenus des parlementaires ; dans la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle, cer-

R

Rabin (Jean-Baptiste) 64
Rauzan (P.) 98
Renaudot (Théophraste) 83
Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de) 8, 19, 58, 93
Richeome (P. Louis) 96
Roblès (Aaron) 42
Rode (Pierre) 93
Rodesse 57
Roger (J.-B.) 43
Rohan (Ferdinand-Maximilien Mériadeck de) 57, 58, 96, 97
Rouelle (Guillaume-François) 84
Rousseau (Jean-Jacques) 12, 70, 92

S

Sacy (Louis-Isaac Lemaître, dit de) 77
Saige (François-Armand de) 59, 90
Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de) 50
Sarrau de Boynet 93
Schmitt 93
Schroder 40
Schröder 86
Schyler (Jean-Henri) 41, 86
Seignette (Élie) 37
Séjourné 74
Sibon (Jacques) 93
Sicard (Abbé Roch-Ambroise de Cucurron) 87, 90
Soufflot (Jacques-Germain) 58
Soumande (Marie) 35
Sourdis (François d'Escoubleau de) 96
Sourdis (Henri de) 96
Surin (Jean-Joseph) 96

T

Thomson (James) 81
Tillet (Mathieu) 89
Tourny (Louis-Urbain Aubert, marquis de) 9, 11, 50, 53, 54, 55, 56
Turgot (Anne-Robert-Jacques de) 58, 90

V

Vanel 81
Van Loo (Carl) 94
Vauban (Sébastien le Prestre, seigneur de) 48, 77
Venuti (Filippo, Abbé) 89
Verberckt (Jacques) 54
Vergnaud (Pierre-Paul-Victorin) 90
Vernet (Joseph) 28, 94
Vernet (Pierre) 54
Voltaire 70, 77, 78, 80, 82, 92

W

Weltner (Jean-Philippe) 41
Wurtz 40

Y

Young (Arthur) 7, 60
Young (Edward) 81

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Une capitale provinciale.....	7
Un gouverneur fastueux, le maréchal de Richelieu.....	8
De grands administrateurs: les intendants.....	9
Claude Boucher.....	10
Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny	11
Nicolas Dupré de Saint-Maur.....	12
Le Parlement de Bordeaux.....	13
Le rôle politique du Parlement	14
Le Parlement et la bulle Unigenitus.....	14
L'Union des classes.....	15
Les vingtièmes de 1756 à 1760	16
Le procès des Jésuites: 1761-1770.....	16
Le Parlement Maupeou	18
1789, les débuts d'une Révolution.....	20
Le gouvernement de la cité	21
Les privilèges politiques	21
Les privilèges financiers.....	22
Le domaine de la ville.....	22
Le corps de ville	23
La Jurade	23
Les conseils.....	25
Les fonctionnaires municipaux.....	26

CHAPITRE II

Une économie florissante 27

Démographie et immigration	27
Le port.....	28
Le renouveau du commerce	
à la fin du règne de Louis XIV	29
Les privilèges des vins de Bordeaux	30
De grands domaines vinicoles	30
La découverte d'une vocation maritime	31
La construction navale	33
La Chambre de commerce.....	33
La prospérité commerciale.....	33
Le commerce triangulaire avec les Antilles.....	34
Le commerce avec le Canada	35
Le commerce avec l'Europe.....	35
Le commerce avec l'Angleterre	36
Le marché français	37
Les structures commerciales	37
Les foires de mars et d'octobre	38
Autres foires.....	39
Les commissions pour l'étranger.....	39
Les élites marchandes.....	40
Les Juifs portugais de Bordeaux.....	41
Beaumarchais à Bordeaux.....	43
Des femmes d'affaires	43

CHAPITRE III

Un urbanisme conquérant..... 47

Une cité médiévale	47
Les quartiers anciens.....	48
Les faubourgs	49
Les difficultés d'un urbanisme moderne	50
Une première brèche : la place Royale	50
La statue équestre de Louis XV.....	53

L'Hôtel des Fermes (actuel Hôtel de la Douane).....	54
L'Hôtel de la Bourse	
(aujourd'hui Chambre de commerce)	54
La Façade des quais.....	54
Les Allées de Tourny	55
Le Jardin public.....	55
Les portes monumentales	56
L'alignement de la rue Sainte-Catherine.....	56
La place Gambetta.....	57
Le quartier Mériadeck et le palais Rohan.....	57
Le Grand-Théâtre.....	58
Les hôtels de Victor Louis.....	59
Autres hôtels.....	60
Les Chartrons.....	60
Les projets de l'intendant Dupré de Saint-Maur	61
La démolition du Château-Trompette.....	61
Les plans d'aménagement sur l'emplacement	
du Château-Trompette.....	62
Aspects de la vie quotidienne	64
La police des jeux.....	64
La cherté de la vie	65
Une attraction : le lancement d'un aérostat en 1784.....	66
La poste aux lettres.....	67

CHAPITRE IV

La vie intellectuelle et religieuse..... 69

Une lente pénétration des Lumières	70
Les imprimeurs	71
Des exploitations familiales.....	72
La production locale	73
Le quartier des libraires	74
Le rôle culturel des libraires	75
Les catalogues de libraires	76
Le livre clandestin.....	81
La presse	83

Une Université désuète	84
Les collèges	84
Les cours privés	85
L'enseignement des langues vivantes	86
L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts	86
La Bibliothèque publique de l'Académie	89
Le Musée de Bordeaux.....	90
La franc-maçonnerie	91
Le théâtre.....	91
La vie musicale	92
La vie artistique	93
Montesquieu	94
La vie religieuse. L'Église catholique	96
Un clergé de qualité	96
L'assistance aux pauvres et aux malades	97
La vie spirituelle.....	98
La crise des années 1770-1789.....	98
Le protestantisme	99
La communauté israélite	100
Chronologie	101
Bibliographie.....	105
Index	109
Illustrations	117

ILLUSTRATIONS

EN PAGES SUIVANTES Bordeaux d'après les plans de Lattré.

Album publié par la municipalité bordelaise, Librairie Féret et Fils.

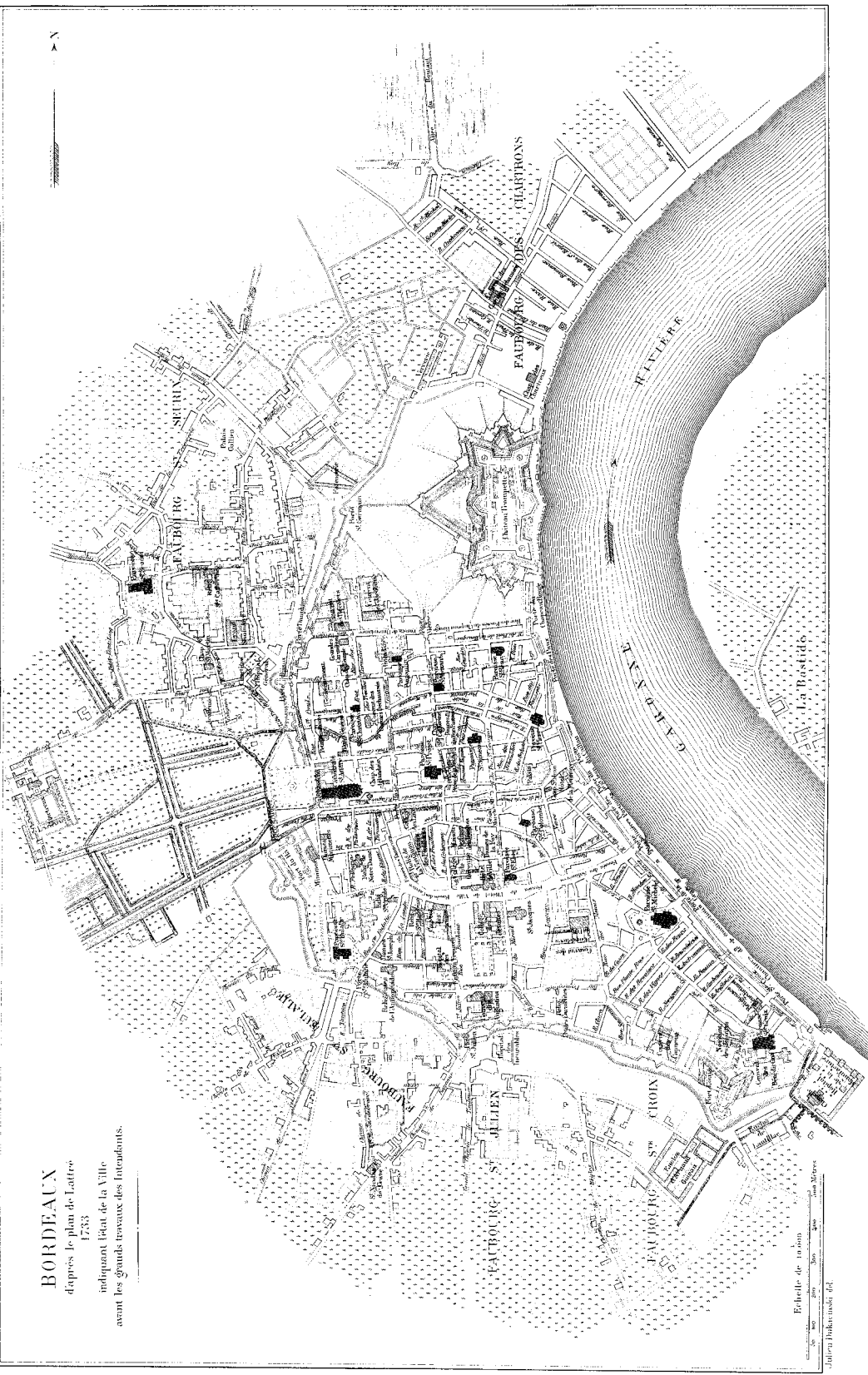
Le premier plan date de 1733, avant les grands travaux des intendants.

Le deuxième date du règne de Louis XVI.

Le Château-Trompette constituait un obstacle au développement de la ville vers le quartier des Chartrons. En 1773, le glacis méridional du Château-Trompette était conquis: Victor Louis y bâtit le Grand-Théâtre (« Nouvelle salle de spectacle », indiquée sur le plan) et un îlot d'hôtels. La démolition du Château-Trompette est autorisée en 1785, mais la destruction ne commence en réalité qu'en 1816. La place Louis XVI alors créée deviendra place des Quinconces après 1848. Ce plan anticipe donc la destruction du Château-Trompette.

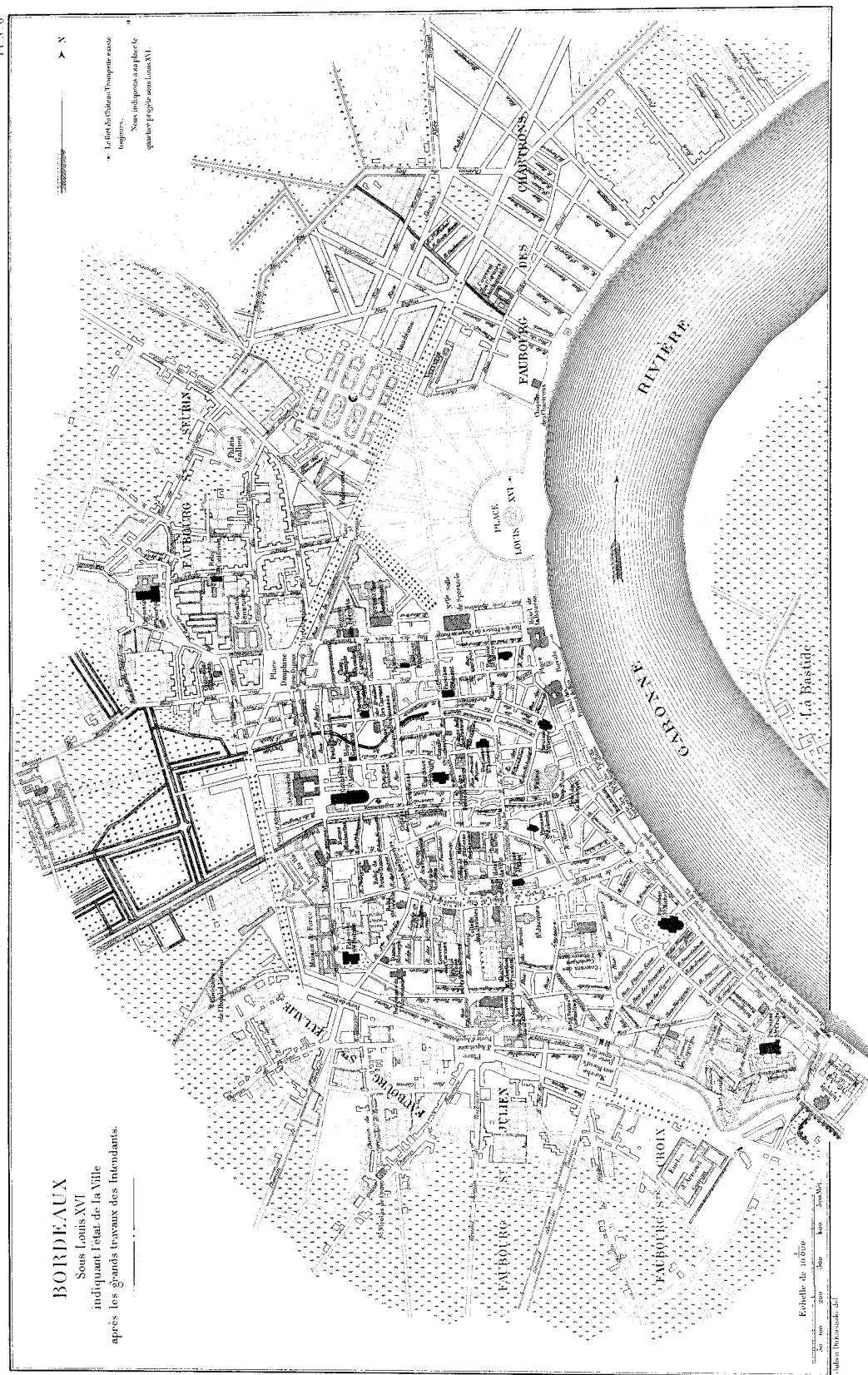
BORDEAUX

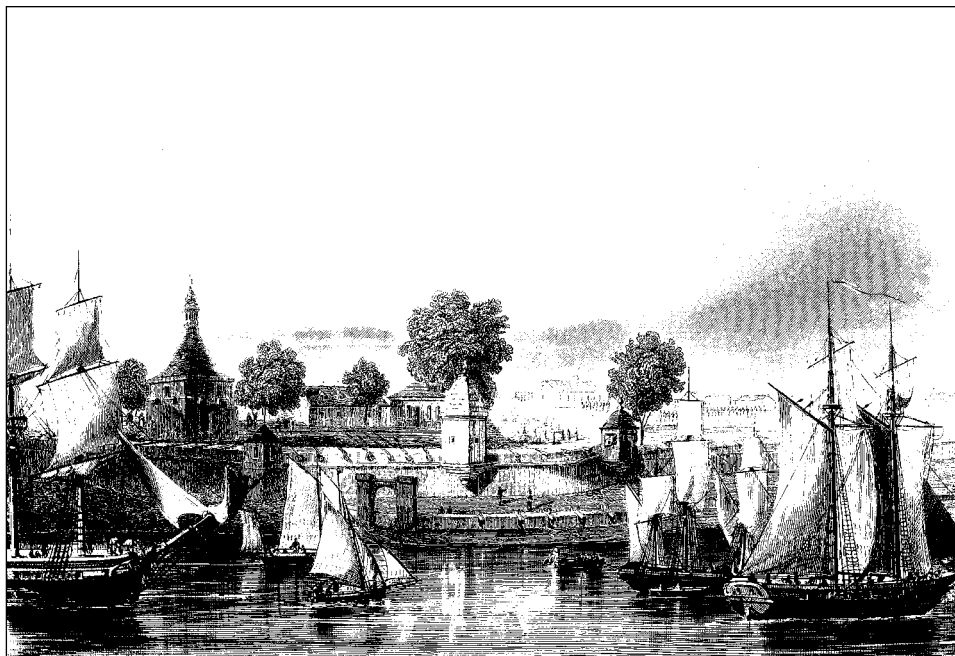
d'après le plan de Lattre
1733
indiquant l'état de la Ville
avant les grands travaux des Intendants.



BORDEAUX

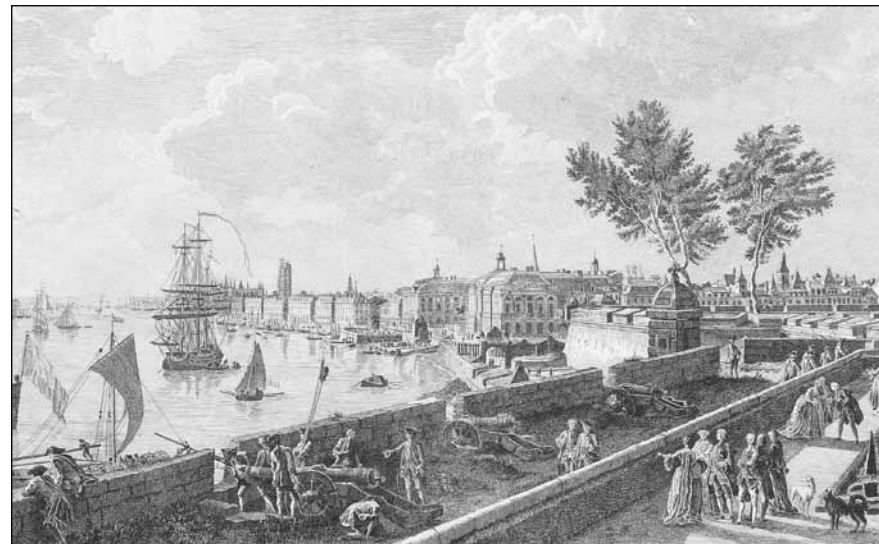
Sous Louis XVI
indiquant l'état de la Ville
après les grands travaux des Intendants.





Le Château-Trompette, estampe. De nombreux navires naviguent alors sur la Garonne.

Archives Bordeaux Métropole, XXI-L / 41



Vue de la ville et du port de Bordeaux prise du Château-Trompette, estampe d'après le tableau original de Joseph Vernet (1759).



Vue de la ville et du port de Bordeaux prise du côté des Salinières, estampe d'après le tableau original de Joseph Vernet (1758).



Chef-d'œuvre de Victor Louis, le Grand-Théâtre de Bordeaux enthousiasma Young lors de son passage dans la ville: « C'est de beaucoup le plus magnifique qu'il y ait en France. » Ici, il est vu depuis les allées de Tourny. Estampe du XIX^e siècle.

Archives Bordeaux Métropole, XXI-H-568



Un autre aspect du Bordeaux du XVIII^e siècle, la place du Vieux-Marché, aujourd'hui place Fernand-Lafargue. Cette gravure est une reconstitution d'après les documents de l'époque. Certaines maisons, encore médiévales, ont été détruites depuis, tout comme le pilori. On voit bien la rue Saint-James et, au bout de celle-ci, la Grosse Cloche.

Archives Bordeaux Métropole, IX-B/103